



Cabinet d'Audit Lewinski  
commissariat aux comptes

**Fonds de Dotation WYC**

88 rue Louise Aglaé Crette  
94400 VITRY SUR SEINE  
Fonds de dotation

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2023

A l'associé,

## **1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 23 Décembre 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation WYC clos au 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice.

## **2. FONDEMENT DE L'OPINION**

### **2.1 Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **2.2 Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation WYC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation WYC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

**Fait à Levallois-Perret, le 14 juin 2024,**

SAS CABINET D'AUDIT LEWINSKI  
*Bruce LEWINSKI*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles*

CABINET D'AUDIT LEWINSKI  
SASU AU CAPITAL DE 5000 €  
92, rue Edouard Vaillant - 92300 LEVALLOIS-PERRET  
N° SIRET 833 747 728 00016  
inscrit auprès de la CNCC sous le n°4100090147  
Tél. 01 55 90 44 30

**Fonds de Dotation WYC**

88 rue Louise Aglaé Crette  
94400 VITRY SUR SEINE  
Fonds de dotation

**COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2023

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	3 942 309		3 942 309	3 942 309
Installations techniques.mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	173 000		173 000	173 000	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 000 000		1 000 000	1 500 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>5 115 309</b>		<b>5 115 309</b>	<b>5 615 309</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	263 567	3 805	259 762	322	
<b>DISPONIBILITES</b>	51 341		51 341	6 196	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>314 908</b>	<b>3 805</b>	<b>311 103</b>	<b>6 518</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>5 430 217</b>	<b>3 805</b>	<b>5 426 412</b>	<b>5 621 827</b>

(1) dont droit au bail  
 (2) dont à moins d'un an  
 (3) dont à plus d'un an

### ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	3 989 951	3 989 951
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(416 834)	(343 584)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(172 846)	(73 250)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>3 400 271</b>	<b>3 573 117</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>3 400 271</b>	<b>3 573 117</b>	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 752 314	1 948 527
	Emprunts et dettes financières divers	199 406	100 046
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		137
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	74 421		
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>2 026 141</b>	<b>2 048 710</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 426 412</b>	<b>5 621 827</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(172 845,50)	(73 249,95)	
(1) Dont à moins d'un an	2 026 141	2 048 710	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



# Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros		
		31/12/2023	31/12/2022	
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Dons			
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>			
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
		Variation de stock		
Autres achats et charges externes		134 351	23 251	
Impôts, taxes et versements assimilés		15 358	13 489	
Rémunération du personnel				
Charges sociales				
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations				
Dotation aux provisions				
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>149 709</b>	<b>36 740</b>	
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>(149 709)</b>	<b>(36 740)</b>	
<b>Produits financiers</b>		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 743
		Intérêts et produits financiers	3 953	6 662
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	3 805		
	Intérêts et charges financières	23 285	44 778	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(23 136)</b>	<b>(36 373)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>		<b>(172 846)</b>	<b>(73 113)</b>	
<b>Charges financières</b>	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
	Impôts sur les sociétés		137	
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 953</b>	<b>8 405</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>176 799</b>	<b>81 655</b>	
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(172 846)</b>	<b>(73 250)</b>	
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				



**Fonds de Dotation WYC**

88 rue Louise Aglaé Crette  
94400 VITRY SUR SEINE  
Fonds de dotation

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2023

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### A - Généralités

Le bilan du Fonds de Dotation des Beaux-Arts de WANG Yancheng de l'exercice clos le 31 décembre 2022, présente un total de **5 426 412 €**. Le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un déficit de **172 846 €**.

Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Trésorier.

#### 1- Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice avait commencé le jour de la publication au Journal officiel de la création du Fonds de Dotation, le 3 octobre 2015, et s'était terminé le 31 décembre 2015, soit un premier exercice de 3 mois. Il s'agit du huitième exercice social.

#### 2- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (anciennement règlement CRC 99-03) et du règlement CRC 99-01 du 16 février 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes d'évaluation utilisées concernant les actifs et passifs feront l'objet d'un rappel le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.



## B- Note du bilan pour l'exercice clos le 31/12/2023

### 1- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont constituées du bien immobilier acquis pour 3 740 000 euros dont 173 000 euros d'installations générales, et de frais d'acquisition pour 375 309 euros.

Les immobilisations financières sont constituées d'un placement de 1 M€ auprès de CNP Patrimoine jusqu'au 19 avril 2033.

#### Amortissements

La politique d'amortissement de l'actif immobilier a été défini en prenant en compte d'une part la valeur résiduelle du bien immobilier et d'autre part la durée d'utilité de cet actif.

Au 31/12/2023, la valeur résiduelle du bien immobilier est au minimum égale à la valeur actuelle dudit bien. Les comptes 2023 ont en conséquence une charge d'amortissement nulle en ce qui concerne la valeur brute du bien immobilier.

#### Dépréciations

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'utilité.

### 2- Etat des échéances des créances et dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2023 :

	Montant Brut	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes assimilées	1 951 720	198 680	810 558	942 482
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0		
Dettes fiscales et sociales	0	0		
Autres dettes	74 421	74 421		
<b>Total</b>	<b>2 026 141</b>	<b>273 101</b>	<b>810 558</b>	<b>942 482</b>

### 3- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités s'élèvent à **51 341** euros au 31/12/2023.

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à **263 567 €** au 31/12/2023. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour **3 805** euros au 31/12/2023 pour tenir compte des moins-values latentes à cette date.

### 4- Tableau de variation des fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	3 989 951			3 989 951
Réserve	0			0
Report à nouveau	-343 584		-73 250	-416 834
Résultat comptable de l'exercice	-73 250	-172 846	73 250	-172 846
<b>TOTAL</b>	<b>3 573 117</b>	<b>-172 846</b>	<b>0</b>	<b>3 400 271</b>

Au 31 décembre 2023, les fonds propres s'élèvent à **3 400 271 €**.

#### ❖ Report à nouveau

Le déficit de l'exercice 2022 de **73 250 €** a été affecté en report à nouveau.

#### ❖ Excédent de ressource en attente d'affectation

Le résultat de l'exercice 2023 est un déficit de **172 846 €**.

## C - Notes sur le compte de résultat

Les notes suivantes concernent les plus gros postes de l'exercice 2023.

### 1- Autres achats et charges externes

Ce poste est essentiellement constitué des charges locatives du bien immobilier acquis (120 161€), des frais d'assurance (3 343€), des honoraires de l'expert-comptable (3 000€), du commissaire aux comptes (3 210€) et de frais bancaires (3 408€).

### 2- Impôts et taxes

Ce poste est constitué de la taxe foncière 2023 sur le bien immobilier (6 135€) et de la taxe sur les logements vacants (9 223€).

### **3- Reprises sur provisions**

Ce poste est constitué des reprises sur dépréciations sur les valeurs mobilières de placement.

### **4- Intérêts et produits financiers**

Ce poste est constitué des produits sur les valeurs mobilières de placement.

### **5- Dotation aux amortissements et aux dépréciations**

Ce poste est constitué des dotations aux dépréciations sur les valeurs mobilières de placement (3 805€).

### **6- Intérêts et charges financières**

Ce poste est constitué des intérêts sur l'emprunt bancaire de la Banque Transatlantique (23 279€), d'intérêts bancaires (6€) et des moins-values sur valeurs mobilières de placement (0€).

### **7- Impôt sur les sociétés**

Ce poste est constitué de l'impôt sur les sociétés de 15% sur les dividendes perçus en 2023.

## **D – Engagements donnés**

- Hypothèque du bien immobilier donnée à la Banque Transatlantique
- Nantissement du compte titres donné à la Banque Transatlantique

